FORMATION

Le droit du travail et l'assiette des cotisations

DURÉE
2 jours

DATE
Sur demande

FORMAT
À distance ou en présentiel

PUBLIC
DRH/RRH, Juristes, Professionnels de la paie

TARIF INTER AVEC CERTIFICATION QUALIOPI
1 300 € TTC / personne pour 2 jours

TARIF INTRA AVEC OU SANS QUALIOPI
Sur devis

Objectifs pédagogiques

- Mettre à jour les connaissances réglementaires en droit du travail
- Prévenir les risques juridiques liés aux contrôles
- Identifier les évolutions législatives et jurisprudentielles récentes

Méthodes pédagogiques

- Participation interactive & méthode interrogative
- Apports théoriques
- Démonstrations pratiques avec illustrations
- Questions/réponses d'évaluation

Programme

1 Les fondements du droit du travail et la hiérarchie des normes

- Concours des normes conventionnelles
- Qualification de la convention collective applicable
- Lire et interpréter une convention collective
- Qualifier un accord collectif d'entreprise
- Prérogatives de l'inspection du travail et du recouvrement

contact@cosmo-avocats.fr sephora@cosmo-avocats.fr loic@cosmo-avocats.fr
27 rue Hénon, 69004 Lyon
www.cosmo-avocats.fr

Le droit du travail et l'assiette des cotisations

2 Les principaux contrats de travail

- Offre et promesse de contrat
- CDI
- CDD
- Clauses particulières

3 L'organisation du temps de travail effectif

- Sémantique et portée
- Qualification du temps de travail effectif
- Organisation du temps de travail et incidences sur l'assiette des cotisations sociales
- Congés payés

4 Le dépassement du temps de travail

- Heures supplémentaires : tronc commun
- Heures supplémentaires sur la base de la durée légale de travail
- Heures supplémentaires sur la base de la durée équivalente à la durée légale de travail
- Heures supplémentaires et forfait hebdomadaire en heures
- Heures supplémentaires et forfait mensuel en heures
- Heures supplémentaires et forfait annuel en heures
- Heures supplémentaires et annualisation du temps de travail
- Heures supplémentaires et organisation infra-annuelle du temps de travail
- Heures supplémentaires et cycle de 4 à 9 semaines
- Heures complémentaires
- Le rachat de jours de repos (forfait jours)
- Monétisation des RTT

5 Le CSE, le droit du travail et l'assiette des cotisations sociales

- Décompte des effectifs en droit du travail
- Obligation de mise en place du CSE
- Budgets et leur utilisation
- Focus sur les œuvres sociales

contact@cosmo-avocats.fr sephora@cosmo-avocats.fr loic@cosmo-avocats.fr
27 rue Hénon, 69004 Lyon
www.cosmo-avocats.fr